



SÉANCE DU 23 JUILLET 2019 à 19h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Présents :

Mme VAN BOXSTAEL Christiane, Mme ALLAIN Geneviève, M URCOURT Daniel, Mme REGNIER Catherine, ses Adjointes au Maire, M MARECHALLE James, Mme WULLAERT Dominique, Mme MEYFROODT Charlotte, M ROSELLE Régis, Mme MACEDO Delphina, M PAIN Stéphane, Mme PERNIN Sandrine, M BOULARAND Claude, ses Conseillers Municipaux

Absents excusés :

M NABONNE Eric, procuration à Mme ALLAIN Geneviève
Mme LEGUENNEC Valérie, procuration à M URCOURT Daniel
M FORGET Bruno
Mme MENDY Maria,
M BRIAND Hervé,
M THOMA Hervé, procuration à Mme VAN BOXSTAEL Christiane

Secrétaire : Catherine REGNIER

APPROBATION DU COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DU 13 JUIN 2019

Le compte rendu analytique du 13 juin est approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ « AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ET REFECTION DE CHAUSSEE RUE DE BLAINCOURT ET SENTE DU VIGNOLE »

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres relatif au marché de travaux en procédure adaptée pour les travaux d'aménagement et réfection de voirie de la rue Blaincourt et la sente du Vignole et dont la date limite de réception des offres était fixée au 04 juillet 2019.

Ce marché est composé d'une tranche ferme comportant les travaux d'aménagement de la rue de Blaincourt et d'une tranche conditionnelle portant sur les travaux d'aménagement de la sente du Vignole.

La conception du projet a été réalisée par le cabinet EVIA.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité de VALIDER et RETENIR l'entreprise Société Picarde de Construction (SPC) pour un montant de 390 963.50 € HT concernant l'exécution des travaux.

RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DU SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE.

Le rapport d'activité du Syndicat d'Energie de l'Oise fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant sont entendus

Le Conseil Municipal a, délibéré à l'unanimité PRENDRE ACTE du rapport d'activité de l'année 2018 du Syndicat d'Energie de l'Oise,

LA SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ÈME} CLASSE ET LA CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ÈME} CLASSE

Dans le cadre de son déroulement de carrière, un agent des Services Technique au d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe est promouvable au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe. Il convient donc de supprimer son poste et de créer un poste avec son nouveau grade.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité ACCEPTER la suppression d'un poste Adjoint Technique Principal 2^{ème} CI et la création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} CI.

CONVERSION DU POSTE ATSEM VOTE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2019 EN CONTRAT APPRENTI

Monsieur le Maire annonce la démission d'un agent affecté au poste ATSEM a demandé sa démission en date du 02 juillet 2019 pour un départ effectif au 31 juillet 2019. Les raisons de sa démission étant pour suivre son fils mineur dans un protocole d'admission dans une école spécialisée, cette dernière peut prétendre à une allocation chômage. Il s'avère que cet agent étant fonctionnaire, il revient à la charge du dernier employeur de régler l'indemnité chômage.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de modifier le poste d'ATSEM voté en Conseil Municipal du 13 juin dernier en un poste pour un contrat d'apprentissage.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité ACCEPTER d'avoir recours au contrat d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2019/2020.

POINTS DIVERS

1) La borne électrique de la rue des orfèvres est défectueuse. Un devis pour sa remise en état a été demandé auprès de l'installateur. Après les discussions, Monsieur le Maire propose de mettre un sens dans la rue. Une prise de contact avec la société du ramassage des ordures vient être demandée via l'intermédiaire de la Communauté de Communes. Un rendez-vous va être programmé prochainement.

2) Les travaux du parking de la sente du moulin débiteront fin août, début septembre 2019.

3) L'intervention d'un camion d'enrobeur projecteur mandatée pour reboucher les nids de poule sur la commune sera avancée et aura lieu le 30 juillet 2019. Un courrier a été adressé aux riverains des rues concernées afin de ne pas stationner leurs véhicules dans ces rues pour éviter les projections.

5) Les travaux de réfection de peinture s'achèvent à la maternelle. Durant le mois d'août, nous travaillerons sur l'installation d'un câblage électrique et informatique afin de pouvoir installer les écrans interactifs dont la livraison est prévue le 28 août prochain.

6) Le portail du stade sera livré et installé fin juillet 2019.

Fin de séance 20h00

Le Maire
Jean-Marie NIGAY

